

Calendrier des Comités territoriaux 2022

Date des comités	Ordre du jour	Date limite d'envoi des dossiers à l'ANFH*	Période de démarrage de la formation
Vendredi 18/02/2022	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE)	Au plus tard le samedi 22/01/2022	Pour les formations démarrant entre le 1 ^{er} /03/2022 et le 15/06/2022
Vendredi 22/04/2022	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE)	Au plus tard le samedi 26/03/2022	Pour les formations démarrant entre le 16/05/2022 et le 30/09/2022
Vendredi 19/08/2022	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE) + Etudes Promotionnelles (EP)	Au plus tard samedi 16/07/2022	Pour les formations démarrant entre le 01/09/2022 et le 15/12/2022
Vendredi 18/11/2022	Dossiers CFP classiques (CFP, BC, VAE)	Au plus tard le samedi 22/10/2022	Pour les formations démarrant entre le 01/12/2022 et le 01/03/2023

* Les dossiers de demande CFP (CFP, BC, VAE) doivent être envoyés par les agents en lettre recommandée avec AR avant la date limite indiquée.

Il est vivement conseillé aux agents de planifier la première séance d'accompagnement de bilan de compétences, VAE ou de formation, **30 jours après la date du comité territorial.**

Les agents ayant obtenu un refus de prise en charge à un comité peuvent représenter la même demande à un comité suivant. Dans ce cas, ils sont tenus de respecter les mêmes dates de réception des dossiers. La représentation du dossier doit être formalisée par écrit obligatoirement (email ou courrier) à Sarah GISQUET. L'agent doit également informer son établissement (service formation, cadre, etc)

Pour toute demande de RDV, information, conseils :

Sarah GISQUET

Conseillère en Dispositifs Individuels de Formation

Tél : 02.62.90.10.26 Mobile : 07 60 08 13 29

Email : s.gisquet@anfh.fr

Adresse postale :

ANFH Océan Indien

11, avenue de la Grande Ourse

Les Ateliers Roquefeuil

97434 SAINT GILLES LES BAINS